

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT LIONNEL ÉMOND		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	260
Établissement	CISSSE DE L'OUTAOUAIS	Adresse	125, BOULEVARD LIONNEL-ÉMOND
Région	Outaouais	Ville	Gatineau

Informations sur la visite

Date de la visite	20 novembre 2024	Reddition de comptes 1	20 août 2025
Date de transmission		Reddition de comptes 2	20 mai 2026

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner et s'assurer que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.	<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire Histoire de vie n'est pas complété pour l'ensemble des résidents et n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie. • La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée. 	En cours
2. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement. 	Réalisé
3. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins et qui favorisent leur autodétermination en mettant à jour les plans de travail des PAB. a prévention et au contrôle des infections.	<ul style="list-style-type: none"> • Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du maintien de leurs capacités fonctionnelles. - car les plans de travail des PAB n'incluent peu de stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence. 	En cours

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger.	<ul style="list-style-type: none"> • L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger notamment : <ul style="list-style-type: none"> - en offrant peu ou pas d'interactions entre le personnel et les résidents. - par un contexte sonore inapproprié. 	Non débuté
5. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis	<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents. 	En cours
6. S'assurer que les résidents bénéficient d'une réponse à leurs besoins notamment par une collaboration soutenue, entre les membres du personnel, pendant l'heure des repas.	<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel n'est pas suffisamment attentif aux besoins de l'ensemble des résidents. 	En cours

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer d'aménager, d'adapter et de personnaliser l'environnement physique (les lieux) afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches, d'adapter les pratiques afin d'offrir un milieu de vie permettant aux résidents de se sentir comme à la maison, d'offrir une quiétude des lieux et d'offrir des repères temporels aux résidents.	<ul style="list-style-type: none"> • L'aménagement des lieux physiques ne permet pas au résident de se sentir chez lui. • Certaines pratiques rappellent un milieu institutionnel (et ne permettent pas au résident de se sentir chez-lui), particulièrement, il s'agit: <ul style="list-style-type: none"> - de la présence d'affichage professionnel dans les aires de vie des résidents et présence de literie institutionnelle. • Certains stimuli auditifs ne sont pas contrôlés dans le milieu de vie. • Les tableaux d'orientation ne sont pas présents • Les lieux ne sont pas propres. 	En cours